

**Vous avez besoin de conseils ?**

Un numéro unique :  
**04 66 86 64 20**  
[habitat@alesaggllo.fr](mailto:habitat@alesaggllo.fr)  
[www.ales.fr](http://www.ales.fr)

Alès Agglomération finance des dispositifs d'amélioration de l'habitat privé et vous accompagne dans vos projets.

**Un accompagnement technique et financier :**

renseignement sur les aides financières

la visite du logement

les conseils sur les travaux

la vérification des devis

**VOUS SOUHAITEZ  
AMÉLIORER  
VOTRE LOGEMENT ?**



**Alès Agglomération vous aide à rénover votre habitation.**

Direction de la communication Alès Agglomération - © DR - 07/2022 SO - ne pas jeter sur la voie publique

Avec la participation de :



## Qui est concerné ?

Les propriétaires occupants  
et les propriétaires bailleurs.

Les logements d'habitation principale  
construits depuis plus de 15 ans.

## Pour quels travaux ?



**Amélioration énergétique :**  
chauffage, isolation, menuiseries,  
ventilation...



**Adaptation au vieillissement  
ou au handicap :**  
monte escalier, adaptation de la salle  
de bain, barre d'appui, rampe d'accès...



**Amélioration du confort :**  
travaux lourds, mises aux normes  
électriques, réseaux...



**Accompagnement  
des copropriétés fragiles :**  
réhabilitation des parties communes,  
rénovation énergétique...

## Alès Agglomération

Vous permet :

d'être mieux accompagné dans votre projet

de ne pas se fier aux démarchages abusifs

d'être mis en contact avec des  
bureaux d'étude spécialisés  
qui vous accompagnent gratuitement

**TRANQUILLITÉ D'ESPRIT**  
**&**  
**TRAVAUX DE QUALITÉ**

